

Note d'informations et d'échanges N°32 *du 2 octobre 2020*

Chers amis,

Nous espérons que vous allez tous bien, et que vous avez repris vos activités personnelles, familiales et professionnelles, dans un contexte sanitaire malheureusement toujours difficile.

Nous revenons vers vous pour vous informer des actions que notre association a mené depuis juin dernier pour protéger et promouvoir notre Quartier.



1. Notre Site Internet

Bonne nouvelle.

Notre projet de création d'un **Site internet ARQP** évoqué à l'Assemblée Générale du 23 novembre 2019 s'est concrétisé.

Nous avons le plaisir de vous informer que le Site internet de « l'Association des Riverains du Quartier du Potager du Dauphin de Meudon » est maintenant en service à l'adresse suivante :

<http://quartierdupotager-meudon.fr/>

Entièrement conçu et administré (gratuitement) par les bénévoles du « groupe communication », ce site vise à mieux informer les riverains, adhérents ou sympathisants, du quartier, et à promouvoir nos actions.

Vous y trouverez une présentation du quartier, tous les renseignements concernant l'association elle-même, la composition des groupes de travail, des flashes d'actualité, les publications, notes d'information et courriers aux autorités compétentes, ainsi que toutes les informations utiles pour nous contacter et renouveler votre adhésion.

Nous espérons qu'il répondra à vos attentes, vos avis seront les bienvenus.

Un grand merci à Sébastien (responsable du groupe), Caroline, Joël, Alice, et Thierry, qui n'ont pas ménagé temps, efforts et imagination.



2. Urbanisme : point sur la modification n°7 du PLU

2.1 Situation du dossier à date et étapes à venir (compte tenu du retard pris avec la période de confinement) :

a) Le projet de cette modification n°7 a été transmis par la Mairie à GPSO porteur du dossier auprès des autorités compétentes.

b) GPSO a désigné un bureau d'études qui prépare **l'évaluation environnementale** qui doit être soumise (dans environ 3 semaines) à l'autorité compétente.
Cette procédure est nouvelle et fait suite à une décision du Conseil d'Etat.

c) Ensuite nous retrouvons le processus habituel :

- Dépôt du dossier au Préfet qui doit décider s'il doit y avoir une étude d'impact ou non
- Transmission au Tribunal Administratif qui désigne un Commissaire enquêteur
- **Enquête publique prévue en mars 2021**

2.2 ARQP a fait des propositions pour notre zone d'action (dont les dernières par une lettre à Monsieur le Maire du 27 juin 2020)

Dans le dossier de la modification n°7 préparé par la Mairie, les propositions ARQP suivantes pour notre Quartier ont été intégrées :

a) Le transfert en zone UDd des parties classées actuellement en UDb

b) Une meilleure protection des cœurs d'îlot

c) L'inscription dans les annexes 5 et 6 des bâtis, et des arbres remarquables demandés par les propriétaires, y compris les murs de l'ancien Potager du Dauphin situés dans les parties privées

d) Les compléments aux critères de Hauteurs : avec un compromis très satisfaisant proposé par le Service de l'Urbanisme qui protège l'homogénéité du paysage bâti et à construire dans notre zone et permet un aménagement optimal des combles des nouvelles constructions.

Par contre seule notre proposition de classer quartier du Potager du Dauphin en « Site patrimonial remarquable » ou en « Secteur à protéger » n'a pas pu être retenue dans la modification n°7.

Il est vrai que ces procédures sont complexes, et nécessitent l'étude de plusieurs quartiers de Meudon présentant le même intérêt que le nôtre, donc du temps supplémentaire important.

Nous regrettons qu'il ne puisse être entériné rapidement mais nous reviendrons sur ce sujet avec des propositions supplémentaires.



3. Circulation :

Dans le cadre de l'enfouissement des réseaux dans notre quartier, des travaux se déroulent actuellement dans l'avenue Jacqueminot.

Afin de limiter l'impact du report de circulation dans notre quartier, la Mairie a prévu la fermeture de l'avenue de 9h00 à 17h00, et ce pour permettre au flux important de véhicules du matin et du soir de passer sans contrainte.

Les travaux devraient durer jusqu'à fin octobre.

C'est une première étape.

Le projet définitif d'aménagement de la voirie est en cours d'étude par les services techniques municipaux. A la fin de cette étude une concertation est prévue avec ARQP, puis Monsieur le Maire organisera une réunion de présentation afin de finaliser au mieux le projet.



4. Sécurité dans le quartier :

Nous avons des contacts réguliers avec la Mairie afin de relayer les vols et actes de vandalismes dans le quartier, dont vous nous avez fait part.

Afin d'être à même de faire des propositions concrètes, il nous faudrait analyser ces cas (importance/fréquence/évolution).

Suite à la proposition d'un adhérent, nous examinons la possibilité de créer un groupe de travail spécifique, et vous en tiendrons informés.



5. Enquête INSEE auprès des habitants

„Voisins Vigilants et Solidaires » nous informe qu'une enquête statistique menée par l'INSEE sur "l'histoire de vie et le patrimoine des ménages" débutera prochainement et ce jusqu'à fin décembre 2020.

Les personnes concernées seront prévenues au préalable par courrier officiel de l'INSEE et informées du nom de l'enquêteur.

Pour rappel, l'enquête est obligatoire, et les mesures sanitaires en vigueur seront respectées par les enquêteurs.



6. Enfin, notre prochaine réunion d'Informations et d'échanges, ainsi que notre Assemblée Générale annuelle, étaient prévues le 21 novembre.

Nous étudions les solutions les mieux adaptées aux dispositions sanitaires en cours, et vous tiendrons rapidement au courant des possibilités qui nous seront offertes.

Dans cette attente :

- pour maîtriser l'évolution de notre quartier et l'amélioration de notre environnement et cadre de vie,
- pour continuer à être représentatifs et relayer les demandes et propositions du auprès des pouvoirs publics,

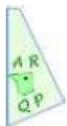
nous devons rassembler le plus grand nombre de riverains, confirmant ainsi notre attachement à nos objectifs communs.

Renouvelez votre adhésion (ou adhérez) à l'association ARQP pour la période septembre 2020/aout 2021 en nous déposant votre bulletin d'adhésion ci-dessous.

Sensibiliser également vos amis et voisins !
Rejoignez l'équipe de bénévoles !

Nous restons à votre écoute pour toutes questions, suggestions sur la vie du quartier.

Pour l'Association,
Dimitri Floros



ASSOCIATION DES RIVERAINS DU QUARTIER DU POTAGER DU DAUPHIN DE MEUDON

Lot 1901 - 18, rue Valentine - 92190 - MEUDON - contact@quartierdupotager-meudon.fr

BULLETIN D'ADHÉSION

Mme, M. :

Demeurant :

Téléphone : courriel :

Déclare souhaiter devenir membre de l'« Association des Riverains du quartier du Potager du Dauphin de Meudon » - loi 1901 (ARQP).

En adhérant à l'association ARQP, j'accepte que l'association mémorise et utilise mes données personnelles collectées dans les conditions conformes à sa Charte RGPD – *cocher la case pour acceptation*

Je vous adresse ci-joint le montant de ma cotisation annuelle qui s'élève à 20 € pour la période 2020 - 2021.

Date :

Signature :

- | |
|--|
| <input type="checkbox"/> Propriétaire individuel |
| <input type="checkbox"/> Gérant de SCI |
| <input type="checkbox"/> Représentant d'Indivision |
| <input type="checkbox"/> Locataire |
| <input type="checkbox"/> Maison individuelle |
| <input type="checkbox"/> Appartement |

Les chèques sont à libeller au nom de : « ARQP » et à envoyer au siège de l'association : 18, rue Valentine - 92190 Meudon